

Vaud

Escroquerie

Le boursier aurait détourné près de 800 000 francs

L'ancien employé d'une association intercommunale de la région de Morges, mort il y a deux ans, est soupçonné d'abus de confiance

Emmanuel Borloz

«C'est une affaire très pénible. Nous avions toute confiance en cette personne, elle nous a trahis et nous n'avons rien vu venir.» Vice-président du comité de direction de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM), qui regroupe une quinzaine de communes, Jean-Pierre Bourdon est échoeur. «Nous avons acquis la certitude, grâce à deux expertises, dont une réalisée par la fiduciaire chargée de réviser nos comptes, que d'importantes sommes ont été soustraites des caisses de l'ERM.» En un peu plus de dix ans, entre 1996 et 2007, ce sont très exactement 771 390 francs qui auraient été détournés des caisses de l'association.

En plus des sommes évaporées, les expertises ont désigné l'auteur présumé de la fraude. Il s'agirait de l'ancien boursier de l'association, en poste de 1980 à 2009.



«L'enquête va tenter de déterminer où est parti l'argent. Nous verrons, à terme, si l'ERM peut en récupérer une partie»

Jean-Pierre Bourdon, vice-président du comité de direction de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



«Si c'est vrai, c'est une catastrophe! Mais aucune somme n'a été détournée à Morges, nous l'aurions vu!»

Eric Voruz, syndic de Morges à l'époque où l'auteur présumé était boursier de la commune

de l'association, la comptable de l'entité ne peut s'empêcher d'exprimer des doutes. Sous ses yeux: des avis bancaires et postaux au caractère suspect. L'employée en référent à sa hiérarchie, une enquête est lancée. «Il manquait des pièces, des justificatifs. Nous avons également relevé des retraits personnels ainsi que des avis de débit, dont l'identité du destinataire avait été cachée», poursuit Jean-Pierre Bourdon. Les différentes investigations ont révélé des malversations complexes, réalisées au travers d'opérations comptables difficilement décelables.

Il n'en fallait pas plus pour que le comité de direction ne dénonce le cas au ministère public, donnant un tournant judiciaire à l'affaire. A ce stade, les faits reprochés à l'ancien boursier relèveraient de l'abus de confiance. Les détournements se seraient arrêtés d'eux-mêmes en 2008, lorsqu'un comptable était engagée.

«Sous le choc»

Particulièrement actif dans la région et connu loin à la ronde, l'auteur présumé du détournement était également boursier de la Commune de Morges, du début des années 1980 à la fin des années 1990. «Je suis sous le choc et je n'arrive pas à croire. Si c'est vrai, c'est une catastrophe», s'étrangle Eric Voruz, syndic de Morges à l'époque où l'homme travaillait pour la Com-

Le décès met fin aux poursuites pénales

Le Canton se mouille pour le projet Aquatis

Le Conseil d'Etat soutient l'Aquarium et le Musée suisse de l'eau, prévus dans les hauts de Lausanne, en accordant un prêt de 10 millions de francs sans intérêt

«C'est une excellente nouvelle que vous m'apprenez!» Au téléphone, Bernard Russi est heureux. En sa qualité de président d'Aquatis, le projet d'Aquarium et Musée suisse de l'eau, qui sera érigé sur la plate-forme du parking de Vennes, à Lausanne, il pourra compter sur le soutien du Canton. Le Conseil d'Etat annonce en effet qu'il injecte dans l'aventure un prêt de 10 millions de francs sans intérêt, soit près de 20% du coût total de la réalisation, estimée à 50 millions. Ce prêt doit encore être cautionné par Lausanne à hauteur de 50%.

Aquatis est destiné à devenir un des sites culturels, touristiques et pédagogiques majeurs de Suisse. Le projet hébergera par

ailleurs une grande partie des animaux de l'actuel Vivarium de Lausanne. «La pose de la première pierre est agendée au 20 mai prochain. Il faudra ensuite compter deux ans de travaux, mais ce qui prendra le plus de temps, c'est la mise en eau des bassins», explique Bernard Russi. Car des bassins, il y en aura beaucoup: cinquante, d'une capacité de 1000 à 1 million de litres d'eau. Aquatis comprendra également un musée interactif présentant les milieux aquatiques d'eau douce en danger.

Un hôtel de 143 chambres et un centre de conférences font aussi partie du complexe, mais le prêt du Canton ne les concerne pas. La première pierre a été posée il y a une année. Bernard Russi: «Nous allons réceptionner l'hôtel en octobre prochain, mais le temps de l'équiper, il ne devrait pas ouvrir avant janvier 2015.» A noter que la construction d'Aquatis et de l'hôtel est le fruit d'un partenariat public-privé entre la Ville de Lausanne (droit de superficie) et les groupes Grisoni et Boas. L.A.

Champ-Pittet se réveille aussi avec le printemps

Le Centre Pro Natura d'Yverdon lance ce week-end son programme saisonnier, entre sentier bucolique et grillons champêtres

On entend déjà le chant des saute-

«Le but est de relier plusieurs points du site, explique le directeur Thierry Pellet. Le sentier doit permettre de développer un discours pédagogique utile et sympathique. Notamment autour des vergers à hautes tiges, presque disparus de Suisse.» A côté, le centre mise toujours sur les artistes du cru, dont

Le Canton se mouille pour le projet Aquatis

Le Conseil d'Etat soutient l'Aquarium et le Musée suisse de l'eau, prévus dans les hauts de Lausanne, en accordant un prêt de 10 millions de francs sans intérêt

«C'est une excellente nouvelle que vous m'apprenez!» Au téléphone, Bernard Russi est heureux. En sa qualité de président d'Aquatis, le projet d'Aquarium et Musée suisse de l'eau, qui sera érigé sur la plate-forme du parking de Vennes, à Lausanne, il pourra compter sur le soutien du Canton. Le Conseil d'Etat annonce en effet qu'il injecte dans l'aventure un prêt de 10 millions de francs sans intérêt, soit près de 20% du coût total de la réalisation, estimée à 50 millions. Ce prêt doit encore être cautionné par Lausanne à hauteur de 50%.

Aquatis est destiné à devenir un des sites culturels, touristiques et pédagogiques majeurs de Suisse. Le projet hébergera par

ailleurs une grande partie des animaux de l'actuel Vivarium de Lausanne. «La pose de la première pierre est agendée au 20 mai prochain. Il faudra ensuite compter deux ans de travaux, mais ce qui prendra le plus de temps, c'est la mise en eau des bassins», explique Bernard Russi. Car des bassins, il y en aura beaucoup: cinquante, d'une capacité de 1000 à 1 million de litres d'eau. Aquatis comprendra également un musée interactif présentant les milieux aquatiques d'eau douce en danger.

Un hôtel de 143 chambres et un centre de conférences font aussi partie du complexe, mais le prêt du Canton ne les concerne pas. La première pierre a été posée il y a une année. Bernard Russi: «Nous allons réceptionner l'hôtel en octobre prochain, mais le temps de l'équiper, il ne devrait pas ouvrir avant janvier 2015.» A noter que la construction d'Aquatis et de l'hôtel est le fruit d'un partenariat public-privé entre la Ville de Lausanne (droit de superficie) et les groupes Grisoni et Boas. L.A.